



COMMUNE DE LANHOUARNEAU

Mairie. Place de la Mairie. 29430 LANHOUARNEAU

Tél. 02 98 61 48 87. Fax. 02 98 61 69 17

COMMUNE.LANHOUARNEAU@wanadoo.fr

www.lanhouarneau.fr

COMPTE RENDU DE REUNION	Conseil municipal du 10 juillet 2020
Nombre de membres : En exercice : 15 Présents : 10 Votants : 14	Date de convocation : 2 juillet 2020 Absents : 0 Excusés : 5

1°. Nomination des grands électeurs pour les sénatoriales 2020

Les élections sénatoriales 2020 se dérouleront le dimanche 27 septembre 2020, pour renouveler la moitié de cette assemblée parlementaire.

Comme ils ne sont pas élus au suffrage universel direct, la Commune s'est réunie en mairie le vendredi 10 juillet 2020 à 17H30, pour nommer les délégués titulaires qui voteront pour la Commune de Lanhouarneau le dimanche 27 septembre à Quimper.

Cette date de nomination des grands électeurs est la même pour toutes les collectivités de France concernées par cette élection. Elle a été fixée par décret.

Ont été élus délégués titulaires :

Éric PENNEC, Maire ; Josée FALC'HUN, 2è adjoint ; Stéphane RIOU, 3è adjoint

Ont été élus délégués suppléants :

Noémie QUERE, Cyril VOURCH et Françoise LE BORGNE

2°. Le numérique au service de l'école

L'État subventionne des projets de développement des usages numériques dans les écoles, par le Programme d'Investissement d'Avenir.

C'est dans ce cadre que le conseil municipal a accepté de porter le projet d'équipement pour l'école Sainte Thérèse, pour un coût total de 8 338.00 euros.

De cette manière l'État financera la dépense à hauteur de 50%, si le projet est retenu.

Le dossier sera déposé dans les meilleurs délais à l'Académie de RENNES.